

8° *Cours commercial* : Notions élémentaires de commerce et d'industrie. — Comptabilité.

9° *Dessin d'imitation*.

10° *Chant* (leçons ou cours de chant) : musique vocale, etc.

11° *Gymnastique*.

Un programme spécial distribue ces études par classes, sous la direction d'un homme particulièrement désigné, et sous l'inspection du directeur général de l'École normale ; des professeurs spéciaux donnent l'enseignement dans chaque classe. C'est dans cette école urbaine que les élèves de l'École normale pratiquent l'enseignement sous la conduite des professeurs.

Le nombre des élèves, dont chacun paie une rétribution, s'élevait, pendant l'année scolaire 1878-79, à 200.

*École normale d'institutrices*. — Le même directeur, M. Maroulis, conçut en 1876 l'idée de fonder une École normale distincte de filles pour développer l'instruction primaire ; cette école ne possède qu'une seule classe, comprenant vingt-deux élèves qui reçoivent gratis l'instruction et la nourriture. Les jeunes filles qui en suivent les cours sont exclusivement destinées à l'enseignement primaire. Les premières qui ont terminé leurs études sortent cette année. Elles sont placées sous la direction et l'inspection d'une institutrice suisse distinguée, envoyée par le Syllogue philhellénique des dames de Suisse. Cette année, on a créé encore une classe préparatoire renfermant un nombre d'élèves égal à celui des élèves sorties. Ces dernières suivent les cours gratuitement et logent chez leurs parents.

On a enseigné cette année, dans l'école, les matières suivantes :

